

Commune de Mauges-sur-Loire

Délibération N°DL_2026_04_018

L'an deux mille vingt six, le vingt trois avril à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle BELISA, rue des charmilles sur la commune déléguée de BEAUSSE sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, vendredi 17 avril 2026.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON, Josseline LHOMMEAU, Fabien JOLIVET, Marie-Christine GUIBERTEAU, Albert COIFFARD, Isabelle BUREAU, Jacques DE MAISONNEUVE, Laetitia NAUD, Guillaume BODIN, Sandra BELLANGER, Valéry DUBILLOT, Marie LE GAL, Angéline RICHOU, Luc CHAUVIN, Gaétane GABORY, Vivien TUFFREAU, Yvette DE BARROS, Nadège MOREAU, Guy CAILLAULT, Anita ROBICHON, Yves PLUMEJEAU, Jean-Claude BELLICAUD, Jean-François ALLARD, Françoise COUTAULT, Marie-Béatrice MORISSEAU, Jacky COURANT, Stéphane BESNIER, Philippe BOURSIER, Frédéric DOUGE, Sophie DEMANGE, Richard DAVID, Virginie PELISSIER, Christelle TREMBLAY, Karen BULTEAU, Céline MOREAU, Séverine MORINEAU, Stéphanie OGER, Sophie BECHEREAU, Aurélien LETOURNEAU, Adrien ALLARD, Mathéo GOURDON, Lydia MUSSET, Anne-Françoise CADIOT OGER, Guillaume MOREL, Jean-René GRASSET, Bruno CHAUVIGNE, Ariel YARIV, Nicolas LE LABOURIER, Magalie ALLAIRE, Arlette BURGEVIN, Gaël BEDUNEAU

Étaient excusés, Mesdames et Messieurs :

Narciso VILACA pouvoir à Nadège MOREAU
Yannick BENOIST pouvoir à Guy CAILLAULT
Stéphane COULON pouvoir à Luc CHAUVIN
Anne-Valérie MOITA FERNANDES pouvoir à Philippe BOURSIER
Isabelle VATELOT pouvoir à Mathéo GOURDON
Stéphane BIDEET pouvoir à Sandra BELLANGER
Samuel BELANGER pouvoir à Yvette DE BARROS
Sylvia BENETEAU pouvoir à Gaétane GABORY
Ingrid MASSE pouvoir à Jean-Claude BELLICAUD
Timothée DEBRARD pouvoir à Isabelle BUREAU
Hélène MARCHAND pouvoir à Magalie ALLAIRE
Isabelle MONFRAY pouvoir à Arlette BURGEVIN
Sandrine LE GALL pouvoir à Ariel YARIV
David MAINGUY pouvoir à Anne-Françoise CADIOT OGER

Monsieur Philippe BOURSIER a été désigné secrétaire de séance.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire indique que des conseillers municipaux ont sollicité des modifications quant à la composition des commissions municipales.

Ces modifications sont les suivantes :

- retrait de Monsieur Stéphane BIDEZ de la commission communication
- retrait de Monsieur Stéphane BIDEZ de la commission cadre de vie
- ajout de Monsieur Stéphane BESNIER à la commission tourisme/patrimoine
- ajout de Monsieur Luc CHAUVIN à la commission finances
- ajout de Monsieur Frédéric DOUGE à la commission finances
- ajout de Madame Virginie PELISSIER à la commission communication
- retrait de Monsieur Jacky COURANT de la commission urbanisme
- ajout de monsieur Jacky COURANT à la commission bâtiments
- retrait de Monsieur Jean-René GRASSET de la commission cadre de vie
- ajout de Madame Anne-Françoise CADIOT-OGER à la commission cadre de vie
- ajout de Monsieur Jean-René GRASSET à la commission sport
- retrait de Monsieur David MAINGUY de la commission bâtiments
- ajout de Madame Lydia MUSSET à la commission bâtiments

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

Oui	65
Non	0
Abstention	0
Non comptabilisé	0
Total	65

DÉCIDE DE :

- Approuver la nouvelle composition des commissions communication, cadre de vie, tourisme/patrimoine, finances, bâtiments, urbanisme et sport comme suit :

Commission voire/mobilités	commission cadre de vie	commission finances	commission culture
Laetitia NAUD	Luc CHAUVIN	Marie LE GAL	Marie-Christine GUIBERTEAU
Jacky COURANT	Samuel BELANGER	Sophie DEMANGE	Adrien ALLARD
Jean-François ALLARD	Stéphane BESNIER	Valery DUBILLOT	Anne-Valérie MOITA FERNANDES
Yves PLUMEJEAU	Laetitia NAUD	Mathéo GOURDON	Sandra BELLANGER
Narciso VILAÇA	Anita ROBICHON	Timothee DEBRARD	Hélène MARCHAND
Valery DUBILLOT	Anne-Françoise CADIOT-OGER	Luc CHAUVIN	Gael BEDUNEAU
Luc CHAUVIN	Arlette BURGEVIN	Frédéric DOUGE	
Arlette BURGEVIN		Jean-René GRASSET	
David MAINGUY		Nicolas LE LABOURIER	

commission bâtiments	commission économie de proximité	commission communication	commission proximité/vie associative

Narciso VILAÇA	Jacques MAISONNEUVE	de Fabien JOLIVET	Gaetane GABORY
Marie-Béatrice MORISSEAU	Yves PLUMEJEAU	Marie-Christine GUIBERTEAU	Isabelle VATELOT
Jean-Claude BELLICAUD	Adrien ALLARD	Timothée DEBRARD	Anita ROBICHON
Stéphane COULON	Richard DAVID	Isabelle VATELOT	Angelina RICHO
Yannick BENOIST	Guy CAILLAULT	Virginie PELISSIER	Valery DUBILLOT
Jacky COURANT	Marie LE GAL	Anne-Françoise CADIOT-OGER	Yannick BENOIST
Lydia MUSSET	Vivien TUFFREAU	Ariel YARIV	Vivien TUFFREAU
Bruno CHAUVIGNE	Nicolas LE LABOURIER		Marie LE GAL
	Lydia MUSSET		Nadège MOREAU
			Yvette DE BARROS dite Marie
			Luc CHAUVIN
			Guy CAILLAULT
			Gael BEDUNEAU
			Magalie ALLAIRE

commission urbanisme	commission santé/social/gérontologie	commission enfance/jeunesse/aires scolaires	commission restauration collective / transition écologique
Nadège MOREAU	Josseline LHOMMEAU	Isabelle BUREAU	Guillaume BODIN
Guy CAILLAULT	Virginie PELISSIER	Sophie DEMANGE	Aurélien LETOURNEAU
Christelle TREMBLAY	Marie LE GAL	Sylvia BENETEAU	Stéphane COULON
Jean-François ALLARD	Séverine MORINEAU	Céline MOREAU	Jacky COURANT
Gaetane GABORY	Philippe BOURSIER	Françoise COUTAULT	Isabelle MONFRAY
Bruno CHAUVIGNE	Marie-Béatrice MORISSEAU	Sophie BECHEREAU	Lydia MUSSET
Lydia MUSSET	Karen BULTEAU	Guillaume BODIN	
	Ingrid MASSE	Isabelle MONFRAY	
	Françoise COUTAULT	Anne-Françoise CADIOT-OGER	
	Ariel YARIV		
	Magalie ALLAIRE		

commission tourisme/patrimoine	commission sports
Sandra BELLANGER	Albert COIFFARD
Fabien JOLIVET	Mathéo GOURDON
Stéphane BIDET	Frédéric DOUGE
Marie-Christine	Stéphanie OGER

GUIBERTEAU	
Sandrine LE GALL	Jean-Claude BELLICAUD
Hélène MARCHAND	Guillaume MOREL
Stéphane BESNIER	Jean-René GRASSET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux, qui commencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou, à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Nombre de conseillers : 65
Nombre de présents : 51
Nombre de votants : 65
(dont 14 pouvoirs)

Signé le 24 avril 2026
Le Maire
Gilles PITON